

Le Fédéréseau

Un réseau latin au service de la solidarité internationale

FGC
Fédération genevoise
de coopération

VALAIS SOLIDAIRE
Fédération des ONG
valaisannes de coopération

FICD
Fédération interjurassienne
de coopération
et de développement

FRIBOURG-SOLIDAIRE
Fédération fribourgeoise
de coopération internationale

FEDEVACO
Fédération vaudoise
de coopération

LATITUDE 21
Fédération neuchâteloise
de coopération
au développement

FOSIT
Fédération des ONG
de la Suisse italienne





Sommaire

Préface	3
Le Fédéréseau	4
L'interlocuteur privilégié des collectivités publiques	5
La démarche qualité	6
Le volet formation	7
Le portrait des fédérations	8
Les statistiques	15

Impressum

Comité de rédaction : Maxime Gindroz, Emmanuelle Robert (FEDEVACO),

Yanik Marguerat (FGC) et Dorothy Prezza (FOSIT)

Collaboration : Martin Dahinden (DDC), Michel Diot et Maurice Page (Fribourg-Solidaire),

Isabelle Boegli (FICD), Lyse Fohouo, Rémy Gogniat et Morgane Rousseau (Latitude 21),

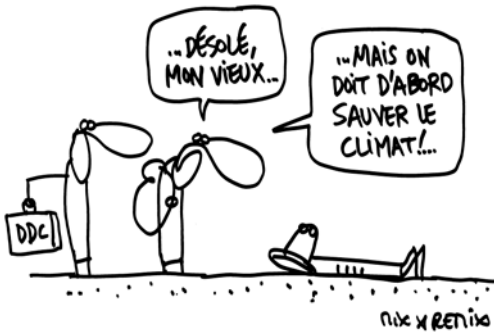
Evelyne Bezat (Valais Solidaire)

Lectorat : Christiane Droz

Graphisme : Grafix SA, Fribourg

Impression : Imprimerie Saint-Paul, Fribourg

Tirage : 3500 exemplaires. Imprimés sur papier certifié FSC, 100% recyclé et neutre en CO₂
Février 2012



Dessin de Mix & Remix, Assises de la coopération au développement à Lausanne, 4 juin 2009.

Des compétences au service des partenaires

Les fédérations cantonales de coopération constituent des pôles de compétences sur lesquels les collectivités publiques peuvent s'appuyer pour l'investissement des moyens engagés et la promotion du débat sur le développement. Elles accomplissent un important travail d'accompagnement et d'échange entre leurs associations membres, contribuant à renforcer la qualité et la pertinence des actions sur le terrain. Par les échanges avec les autorités cantonales et communales, les fédérations favorisent la réflexion sur les questions de développement durable. De par leur ancrage local, elles promeuvent l'information et la sensibilisation de la population et des élus sur les questions et les enjeux du développement.

« Au-delà de l'aide »

La coopération au développement va au-delà de l'aide. Elle est bien plus qu'un acte de bienfaisance coordonné par l'Etat en faveur de personnes et de pays dans le besoin. Elle contribue à relever des défis globaux, à promouvoir la protection des biens publics, à favoriser le changement tant économique que social, à renforcer l'accès à des services de base et aux ressources productives.

A travers la coopération au développement et l'aide humanitaire, la Suisse veut et doit contribuer à éradiquer la pauvreté et l'injustice dans le monde. Pour être efficace, la politique de développement devra s'affirmer plus fortement en tant que composante de la politique extérieure. Une coopération au développement efficace passe par des projets et des programmes de qualité, adaptés aux contextes locaux et régionaux, dont les effets sont perceptibles sur place. Elle implique aussi une population bien informée, afin de permettre à la Suisse d'être un acteur déterminant à l'échelle mondiale.

Les partenariats avec des institutions helvétiques, des organisations non gouvernementales et le secteur privé offrent à la coopération suisse au développement des avantages comparatifs en vue d'optimiser la pertinence de son engagement. C'est dans ce contexte que la DDC a défini les fédérations cantonales de coopération au développement comme une catégorie spécifique de partenaires (*lire encadré*).

La coopération au développement va au-delà de l'aide et le rôle des fédérations cantonales va au-delà du financement des projets de leurs associations membres. Il consiste d'abord à promouvoir la qualité, l'échange d'expériences et à renforcer la réflexion commune entre les associations, les collectivités décentralisées et les autres acteurs intéressés, autour des enjeux du développement. C'est dans cette optique que la DDC poursuit sa collaboration avec les fédérations cantonales de coopération au développement.

Martin Dahinden, directeur de la DDC



© ASEF (Action de soutien à l'enfance démunie)

Enfants bénéficiaires d'un programme pour l'éducation de base dans la commune de Santa Maria de Pantasma, Nicaragua.

Le Fédéréseau en bref

- 7 fédérations cantonales
- 243 associations membres
- 150 expertes et experts bénévoles actifs dans les différentes instances (comité, commissions technique, d'information, etc.)
- Les heures annuelles consacrées par ces bénévoles équivalent à 8,7 postes à plein temps annuellement
- 17 salariés équivalent à 11,5 postes à plein temps

Les fédérations cantonales : un phénomène latin

Spécificité propre à la Suisse tant romande qu'italienne, les sept fédérations cantonales, réunies sous la bannière du Fédéréseau, sont l'expression de la coopération décentralisée. Elles traduisent l'engagement de leur canton et des communes partenaires en faveur de la solidarité internationale. Elles sont l'émanation de la vie associative de leur terroir.

En Suisse, il existe des fédérations de coopération dans chaque canton latin : Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Tessin, Valais et Vaud. Collaborant depuis de nombreuses années, ces fédérations ont renforcé leurs liens sous la bannière du Fédéréseau depuis 2005. Elles ne viennent pas s'ajouter aux associations existantes : ce sont des organisations faitières. A elles sept, elles représentent près de 250 ONG actives dans la coopération au développement. Elles jouent ainsi le rôle de plateforme entre leurs membres, les cantons et les communes, sans oublier la Confédération.

Augmenter l'aide publique au développement (APD) ; encourager les collectivités locales à soutenir des projets de développement dans les pays du Sud et de l'Est ; sensibiliser l'opinion publique ; renforcer la cohérence et l'efficacité du travail des ONG : tels sont leurs objectifs principaux. Chacune garde toutefois une spécificité propre à son histoire et à son contexte. Le soutien aux ONG passe aussi par un appui à la formation sur les questions toujours plus complexes du développement (*lire « Le volet formation » en page 7*) et par un suivi compétent des dossiers présentés par les associations membres (*lire « La démarche qualité » en page 6*).



© Enfants du Monde

Deux enfants mayas bénéficiant d'un programme d'éducation adapté aux besoins des communautés rurales et indigènes du Guatemala.

Le Fédéréseau en bref

- 79 communes partenaires
- 12 départements cantonaux et 14 services associés
- Une huitantaine d'interlocuteurs au niveau cantonal, dont les conseillers d'Etat
- Partenariat privilégié avec la DDC
- En 2010, 132 projets de développement cofinancés dans les pays du Sud et de l'Est ainsi que 17 projets d'information en Suisse
- Près de 13 millions alloués aux projets des organisations membres en 2010

Un partenariat à tous les étages

Avec ses sept fédérations ancrées dans leur canton, le Fédéréseau dispose d'un atout de taille: la proximité avec les élues et les élus latins. Cela lui permet de mener, avec les responsables politiques et administratifs de chaque niveau – communal, cantonal et fédéral –, un dialogue de qualité sur les questions Nord-Sud.

Cette spécificité latine n'a pas échappé à la Confédération. A Berne, la Direction du développement et de la coopération (DDC) a compris la valeur ajoutée de ce réseau. D'abord considérées comme « une ONG de plus », les fédérations cantonales sont désormais reconnues en tant que catégorie à part entière par l'agence suisse en charge de la coopération. Cette reconnaissance marque aussi celle des cantons et des communes qui s'engagent en faveur de la solidarité internationale au côté des fédérations.

Œuvrant sans relâche à l'augmentation de l'aide publique au développement, les fédérations et leurs organisations membres ont récolté les fruits de leur mobilisation: au printemps 2011, les Chambres fédérales ont décidé d'augmenter à 0,5% du revenu national brut (RNB), d'ici à 2015, le montant alloué à cette fin. Un succès dû tant à l'élan généré par la pétition en faveur du 0,7% qu'à un inlassable travail de conviction auprès des parlementaires. Cette victoire d'étape constitue un pas dans la bonne direction pour contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire. Les fédérations attendent toutefois un effort supplémentaire de la Suisse, conformément à ses engagements internationaux.



Femme à l'œuvre dans un atelier de tissage artisanal près de Katmandou au Népal.

© DfI 3c

Fonds de projets

Chacune des sept fédérations cantonales dispose désormais de fonds pour soutenir des projets de développement ou de sensibilisation. Bien que certaines gèrent des montants plus importants que d'autres, toutes se sont engagées à améliorer la qualité et la pertinence des actions sur le terrain ainsi qu'en Suisse. C'est d'ailleurs grâce à cette démarche axée sur la qualité que les fonds alloués aux projets ont passé de 10,2 millions de francs en 2004 à 12,9 millions en 2010, soit une augmentation de 27 % en six ans.

La qualité, une préoccupation constante du Fédéréseau

Les fédérations cantonales œuvrent au quotidien pour augmenter les montants consentis par les collectivités publiques pour la solidarité internationale, mais cela ne suffit pas. Au-delà de l'argent, elles ont aussi compris que la qualité des projets soutenus doit également être au rendez-vous ! Quelque 150 experts bénévoles issus du Fédéréseau (épaulés par des petits secrétariats efficaces) offrent des milliers d'heures de travail et garantissent le sérieux du processus de sélection et de suivi lié aux projets. Cette démarche proposée par les diverses fédérations se résume en cinq points forts et représente un label de qualité exigeant et reconnu.

Sélection : un examen rigoureux des projets par les commissions formées d'experts bénévoles en matière de développement et de sensibilisation du public.

Partenariat : des projets montés en concertation avec des partenaires locaux connus et fiables, et essentiellement menés par eux. Les projets sont centrés notamment sur la valorisation des compétences, le renforcement des groupements locaux, la responsabilisation des populations.

Viabilité : des projets à l'échelle humaine, répondant aux besoins locaux spécifiques et tenant compte du contexte socioéconomique.

Cohérence : la valorisation des échanges et des synergies possible entre organisations membres, dans un même pays ou sur un même thème, et la capitalisation des expériences.

Suivi : le suivi technique et financier continu des réalisations et des dépenses, avec des audits locaux pour la plupart des projets de développement et le contrôle des rapports financiers de chaque projet.



© FEDEVACO

Atelier de formation sur la planification stratégique, organisé conjointement par la FEDEVACO et Valais Solidaire, le 16 mai 2009.

Manuel de gestion

Le Fédéréseau a publié, en avril 2010, le manuel « Outils de gestion pour projets de coopération au développement ». Son objectif : donner aux ONG des éléments d'aide à la gestion. Après le rappel de quelques principes, l'ouvrage passe en revue les différentes étapes du cycle de projet : de sa phase d'identification à l'évaluation, en passant par la formulation du projet et sa réalisation. Les aspects financiers sont également présentés, de même que les particularités des projets générateurs de revenus et de microfinance.

Ce manuel est destiné à tous ceux, au Nord comme au Sud, actifs dans la planification, le suivi et l'évaluation de projets de développement. Il est disponible auprès des secrétariats des fédérations, au prix de 20 francs.

« Apprendre ensemble à partir de ce que nous faisons »

Cette citation, tirée du manuel de gestion publié par le Fédéréseau (*lire encadré*), résume en quelques mots la philosophie à la base des formations que les fédérations de coopération au développement offrent dans leur canton respectif. La prise en compte des leçons du passé, les échanges d'expériences ainsi que les méthodes et les concepts partagés sont les éléments porteurs des cours organisés, lesquels touchent un grand nombre de personnes, surtout bénévoles, engagées dans la coopération internationale aux quatre coins de la Suisse tant romande qu'italienne.

Dans tout domaine, la formation continue est essentielle. Pour les ONG, elle favorise un saut qualitatif des initiatives de développement, en passant d'actions ponctuelles à une approche sur le long terme mettant le partenaire du Sud au centre. Ainsi, elle permet aussi une meilleure utilisation des fonds publics.

Les formations du Fédéréseau présentent deux atouts majeurs, leur richesse et leur souplesse. Elles permettent d'être à l'écoute des organisations membres, de proposer des thématiques et des approches innovantes. Le Fédéréseau promeut désormais aussi des ateliers de formation en commun entre plusieurs fédérations, leur donnant l'opportunité de développer des collaborations et des synergies au-delà des frontières cantonales. La plateforme latine de la coopération au développement en sort ainsi renforcée.



Plus de 2000 personnes ont participé au 3^e Carrefour genevois de la solidarité, du 27 au 29 janvier 2011 au Forum Meyrin.

© FGC

Les Carrefours genevois de la solidarité – espaces de rencontres, de débats et d'échanges

« Pertinence de la coopération », « Migration et développement » et « Souveraineté alimentaire » ont été les thèmes des trois premières éditions qui ont attiré un large public (plus de 2000 visiteurs en 2011), dans le cadre d'un événement ouvert sur la cité et privilégiant les voix du Sud. Réflexions, débats et échanges d'expériences sont conjugués avec une offre culturelle large permettant d'aborder les thèmes sous d'autres aspects et en utilisant d'autres vecteurs de sensibilisation. Depuis 2005, la FGC organise un carrefour tous les trois ans.

FGC : 45 ans d'engagement pour un monde solidaire

Grâce à l'appui de nombreuses collectivités publiques, la Fédération genevoise de coopération (FGC) travaille depuis 1966 avec ses associations membres et leurs partenaires du Sud pour combattre les inégalités dans le monde et augmenter la liberté de choix des sociétés et des peuples dans leur construction d'un mieux-être tant économique, social que culturel.

Depuis les années 1970, les Nations Unies préconisent que les pays « riches » allouent au moins 0,7% de leur revenu national brut (RNB) pour la solidarité internationale. En 2001, une loi cantonale sur le 0,7% a été votée par le Parlement genevois. De nombreuses collectivités décentralisées du canton ont aussi adopté ce principe et près d'une vingtaine de communes atteignent ou dépassent désormais cet objectif. Le contexte genevois est particulièrement intéressant, puisqu'il représente près de la moitié des montants consacrés à la solidarité internationale par les cantons et les communes de Suisse réunis.

La FGC, doyenne des fédérations, a joué un rôle clé dans l'adoption de la loi cantonale sur le 0,7% et, depuis des décennies, elle assure un plaidoyer actif auprès des collectivités locales, afin qu'elles puissent, en complémentarité avec les efforts de la Confédération, contribuer à la réduction des inégalités et de la pauvreté. Tous les cinq ans, la FGC mène une enquête auprès des collectivités publiques de son canton pour connaître le niveau de leur engagement en la matière – qui fait d'ailleurs l'objet d'une publication. Les fonds publics transitant par le biais de la FGC permettent de réaliser, chaque année, une quarantaine de projets dans plus de vingt pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie.

FEDEVACO: la solidarité à l'heure vaudoise

Avec plus de vingt ans d'expérience dans la coopération au développement, la FEDEVACO, faitière regroupant une quarantaine d'associations membres, met son expertise au service des collectivités publiques. Par son intermédiaire, elles peuvent soutenir une grande diversité de projets de développement dans les pays du Sud et de l'Est.

Le canton de Vaud est, depuis de nombreuses années, un lieu d'accueil privilégié pour le siège suisse ou romand de plusieurs ONG de développement – des plus petites aux plus grandes. Une présence marquée et renforcée par la création, en 1989, de la Fédération vaudoise de coopération (FEDEVACO). Elle regroupe aujourd'hui une quarantaine de ces organisations, dont les plus importantes de Suisse, telles que Helvetas, Terre des hommes, EPER, SWISSAID ou encore Solidar Suisse.

Pour une collectivité locale qui veut s'engager dans la solidarité internationale, il n'est pas toujours aisé de déterminer la qualité des projets et d'en assurer le suivi. La FEDEVACO remplit cette tâche avec sérieux et compétence. Chaque projet est évalué et validé par des experts bénévoles. Les communes et le Canton sont associés au suivi des projets et reçoivent la garantie d'une utilisation responsable des fonds publics consacrés à la coopération au développement. Par des conférences, des débats ou encore le traditionnel « Marché de Noël solidaire », la FEDEVACO mène un important travail d'information sur les questions Nord-Sud.



© Valdemar Verissimo

Témoignage d'une victime d'excision lors d'une rencontre d'échange d'expériences au CHUV, le 11 mai 2010.

Quand le Sud inspire le Nord

Violences domestiques, mutilations génitales féminines, VIH-sida ou nutrition des enfants: autant de sujets qui concernent le Nord comme le Sud. Convaincu qu'il y a beaucoup à apprendre des expériences faites dans les pays du Sud, le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) organise, en collaboration avec la FEDEVACO, des rencontres « Réciprocité Nord-Sud ». Ces échanges d'expériences entre professionnels de la santé d'ici et d'ailleurs permettent d'aborder, sans tabous et sans détour, les enjeux sanitaires de notre monde globalisé et de partager, ensemble, des savoirs.



© FICD

Les élèves du primaire ont été associés à la Fête de la solidarité à Courrendlin, le 19 juin 2010.

Une fête pour une éducation solidaire

La Fête de la solidarité témoigne du dynamisme et de la vitalité de la FICD. Depuis la première édition en 2001, la manifestation est devenue un événement incontournable pour le public, les autorités, les médias et les différents acteurs de la coopération. Le concept : un projet visant à sensibiliser les élèves d'un établissement scolaire aux inégalités et aux interrelations mondiales par diverses activités dans le cadre des cours. Des associations membres de la FICD interviennent en classe pour réaliser des animations s'inscrivant dans le programme scolaire des élèves. Loin d'un événement festif au profit des ONG, le jour de la fête est le point d'orgue d'un processus de sensibilisation qui se prépare des mois à l'avance.

La FICD poursuit sa mue

Créée en 1994 pour rassembler les organisations actives dans la coopération au développement, la fédération jurassienne s'est progressivement ouverte au Jura bernois et au district de Bienne pour devenir interjurassienne. Elle se voit confier la gestion d'un fonds de projets, puis change de nom, en 2010, scellant sa reconnaissance par les deux cantons.

Forte de sa nouvelle dynamique, la Fédération interjurassienne de coopération et de développement (FICD) a conclu des partenariats avec la DDC, la République et Canton du Jura, le Conseil du Jura bernois, le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne et la Direction de la police et des affaires militaires du canton de Berne ainsi que les communes.

Depuis sa création, la FICD travaille à favoriser les échanges et la solidarité entre ses membres, organise des cours de formation et participe à l'information sur les problèmes liés aux interrelations mondiales. En 2009, la gestion d'un fonds de projets a réalisé l'objectif qui avait présidé à sa naissance : la fédération offre désormais son expertise dans l'appréciation de la qualité des projets de ses membres et un soutien tant financier que pédagogique à leur réalisation.

Les instances de la FICD s'impliquent en outre dans l'organisation de plusieurs événements s'inscrivant dans sa mission d'information et de sensibilisation, comme le Championnat jurassien du débat, le projet Education à la citoyenneté solidaire ou encore la Fête de la solidarité (*lire ci-contre*).



La formation continue permet aux participants d'approfondir certains aspects du manuel de gestion « Strumenti operativi ».

Des outils pour mieux coopérer

Avec plus d'une dizaine d'années d'expérience, la FOSIT offre des possibilités de formation continue dans laquelle les outils du management sont appliqués aux projets de développement des ONG. De l'évaluation d'un projet pour des jeunes handicapés au Rwanda, on passe ainsi aux nouvelles techniques de recherche de fonds et aux forces et limites du partenariat en Bolivie.

La formule s'est avérée gagnante et a poussé la FOSIT à publier un manuel de gestion, adapté par la suite en français (*lire page 7*), qui trouve sa force dans les exemples concrets. Afin de garantir le bon usage des fonds destinés à la coopération au développement, la FOSIT offre aujourd'hui ses compétences d'évaluation, de suivi et de reporting aux autorités publiques locales.

© FOSIT



FOSIT : la rencontre du sud de la Suisse et du monde

« De l'aide à la coopération », tel est le leitmotiv de la FOSIT, la Fédération des ONG de la Suisse italienne qui, depuis sa constitution en 1999, a fait de la formation et de l'information ses axes de travail privilégiés, afin de promouvoir des projets de coopération au développement de qualité et un regard ouvert vers les pays du Sud.

Un pont entre le sud du monde et la Suisse italienne. Un pont qui relie des spécialistes de la coopération au développement et des bénévoles. Un pont qui met en communication le public tessinois et celui des Grisons italophone avec l'Afrique, l'Amérique latine, l'Asie et l'Europe de l'Est. C'est ainsi que la FOSIT se présente à partir de son logo vu à l'envers. Logo qui montre aussi bien l'image de l'organisation faitière, forte de ses quelque 70 ONG membres.

A travers les formations sur la gestion des projets et l'interculturalité, les échanges d'expériences, les événements pour le grand public et les collaborations avec les écoles et les universités, la FOSIT est devenue, au fil des ans, un interlocuteur reconnu en matière de coopération au développement. L'accompagnement des ONG membres et le financement de leurs projets, grâce aux partenariats avec la Confédération, le Canton et les communes, ainsi qu'une ouverture aux institutions privées, sont actuellement un des atouts de la FOSIT qui prône une démarche de qualité dans la coopération au développement, tout en gardant la spécificité d'une organisation basée sur le bénévolat.



© Brücke - le pont

Appui aux producteurs béninois pour la commercialisation de riz à un prix rémunérateur.

Fribourg s'engage en faveur de la coopération au développement

Depuis sa création, Fribourg-Solidaire a fortement contribué à combler le vide en matière d'engagement formel du Canton. Grâce à un important travail de sensibilisation, ce dernier dispose d'un nouvel article constitutionnel qui énonce: «L'Etat encourage l'aide humanitaire, la coopération au développement et le commerce équitable. Il favorise les échanges entre les peuples.» (Art. 70 de la Constitution fribourgeoise de 2004.) En 2011, l'essai a été transformé grâce à l'adoption d'une loi sur le travail de coopération au développement. Elle prévoit la création d'une commission ad hoc, dont Fribourg-Solidaire sera membre. Au grand dam de la fédération, le Parlement cantonal a refusé d'y inscrire le principe d'une contribution minimale annuelle de 1 franc par habitant.

Fribourg-Solidaire: renforcer une tradition de solidarité

Créée en avril 2003, avec cinq membres, la Fédération fribourgeoise de coopération, Fribourg-Solidaire, regroupe, huit ans plus tard, 18 organisations et six communes. Elle est le partenaire privilégié du Canton et de la DDC en matière de coopération au développement.

La naissance de Fribourg-Solidaire s'inscrit dans le contexte particulier du canton de Fribourg, caractérisé par la présence d'un petit noyau d'ONG professionnalisées; de nombreuses initiatives privées; l'importance des Eglises, congrégations et œuvres missionnaires; l'existence de son Université, de plusieurs hautes écoles et de diverses autres institutions, comme le Festival international de films de Fribourg (FIFF). Ces particularités donnent au canton une ouverture certaine vers l'extérieur. Elles offrent également un potentiel intéressant en termes de compétences et de retombées médiatiques.

En regroupant les forces actives du canton en faveur de la coopération, Fribourg-Solidaire entend renforcer cette tradition de solidarité. En tant qu'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics, la fédération offre une expertise ainsi qu'une plateforme d'échanges et de conseils sur la problématique du développement. Elle promeut des projets concrets auprès des bailleurs de fonds du canton.



© IMBEVU

Atelier de développement par le sport mené dans un township de Port Elizabeth en Afrique du Sud.

Des élèves à la découverte du Sud

Dans le cadre de son partenariat avec la commune de Val-de-Travers, les projets de deux associations membres de Latitude 21 sont étudiés par des élèves du Collège Jean-Jacques Rousseau à Fleurier lors de leçons d'éducation et de citoyenneté. A l'issue de cette étude, les élèves sont appelés aux urnes pour choisir le projet que Val-de-Travers soutiendra à raison de 2 francs par habitant (la commune compte 10 833 habitants) pour l'année en cours. Ce mode de partenariat innovant permet de promouvoir les valeurs de Latitude 21 auprès de la jeunesse, en particulier en la sensibilisant à l'existence et à la portée de la coopération au développement.

Latitude 21 : une force de propositions et d'action

Créée le 20 octobre 2008 à l'initiative de sept associations, Latitude 21, Fédération neuchâteloise de coopération au développement, compte aujourd'hui 11 membres. Elle bénéficie d'un engagement significatif de l'Etat qui a favorisé sa création, du soutien particulier de deux communes et d'un partenariat avec la DDC.

Dans le canton de Neuchâtel, Latitude 21 est le partenaire privilégié de l'Etat et de la DDC pour l'allocation de contributions financières à la coopération au développement. Reste à convaincre les communes qu'elles ont, elles aussi, une responsabilité à l'égard des populations les plus démunies. C'est déjà chose faite pour plusieurs d'entre elles (dont Neuchâtel et Val-de-Travers) et des contacts étroits sont noués avec l'Association des communes neuchâteloises pour faire passer le message.

Hormis son travail avec les ONG (vérification du professionnalisme des projets et de leur subventionnement), Latitude 21 s'active dans la sensibilisation du public. Elle a institué annuellement une Journée cantonale de la coopération au développement (premier samedi de novembre). Elle travaille aussi sur d'autres partenariats avec des institutions publiques ou des entreprises privées.

Née de la loi cantonale de 2008 sur l'aide humanitaire et la coopération au développement, à laquelle ses membres fondateurs ont contribué, Latitude 21 vise aussi à devenir, dans le canton, une plateforme d'échanges pour toutes les personnes, organisations ou entités intéressées à ses buts.



© Living Education

Projet de scolarisation pour jeunes filles au Pakistan, cofinancé en 2010 par Valais Solidaire.

Projets de développement et fonds publics

La Commission technique (CT) de Valais Solidaire, composée de spécialistes bénévoles, évalue les demandes présentées par les associations membres. Son expertise et ses conseils contribuent à améliorer la qualité et l'efficacité des projets. Une fois acceptées, les requêtes figurent dans un « Catalogue de projets » proposé aux collectivités publiques. Le travail de la CT facilite leur choix. Il garantit aux bailleurs de fonds une utilisation appropriée et transparente des fonds publics et leur assure le suivi des projets sélectionnés. Il évite enfin la dispersion des demandes de financement et allège les tâches administratives des autorités.

Valais Solidaire, une fédération riche de ses membres

Dans un monde globalisé où la solidarité devient plus que jamais nécessaire, Valais Solidaire, fondée en 2000, s'applique également à resserrer les liens entre les associations haut- et bas-valaisannes. La fédération réunit une vingtaine d'organisations issues aussi bien du Valais romand qu'alémannique.

Le Valais a une longue tradition d'entraide (missionnaires, coopérants, volontaires). Depuis vingt-cinq ans pourtant, le contexte de la coopération au développement a beaucoup changé. Pour plus d'efficacité et de cohérence, les organisations valaisannes de coopération ont choisi de regrouper leurs forces. En 2011, elles sont au nombre de 25, actives dans les pays du Sud ou de l'Est, dans des domaines très variés : santé, éducation, environnement, agritourisme ou microcrédit.

Valais Solidaire a pour objectif de capitaliser et de mettre en réseau ces nombreux savoir-faire. La fédération organise ainsi plusieurs fois par année des rencontres d'échanges d'expériences et des ateliers de formation. Elle participe également à des manifestations en vue de sensibiliser un large public, comme, par exemple, les Rencontres de la solidarité à Sierre, le XIII^e Sommet de la francophonie à Montreux ou Enfan'phare à Martigny – événement organisé à l'occasion des 20 ans de la Convention des droits de l'enfant.

Mais le rôle de Valais Solidaire ne s'arrête pas là. Grâce au soutien de la Confédération, du Canton et des communes valaisannes, la fédération est en mesure de financer des projets présentés par ses associations membres.

Le Fédéréseau, un réseau actif et évolutif entre le Nord et Sud

A travers ses 243 associations membres, il représente :

420 754

sympathisants

1835

projets dans les pays
du Sud et de l'Est
par année

48 043

membres actifs

8175

bénévoles engagés
au service de leurs causes
en Suisse

1524

membres du comité
et/ou conseil de fondation

Les heures de bénévolat
équivalent à plus de

238

postes à plein temps

627

salariés ou

474

postes à plein temps

1648

organisations partenaires
sur le terrain

5 106 377

bénéficiaires des projets



FGC – Fédération genevoise de coopération
Rue Amat 6 – 1202 Genève
Tél.: 022 908 02 80 – Fax: 022 908 02 89
fgc@fgc.ch – www.fgc.ch



FEDEVACO – Fédération vaudoise de coopération
Avenue du Grammont 9 – 1007 Lausanne
Tél.: 021 601 21 12 – Fax: 021 601 21 13
info@fedevaco.ch – www.fedevaco.ch



FICD – Fédération interjurassienne de coopération et de développement
Place de la Gare – Case postale 400 – 2800 Delémont
Tél.: 032 422 88 36
info@ficd.ch – www.ficd.ch



FOSIT – Federazione delle ONG della Svizzera italiana
Via alla Campagna 9 – 6900 Lugano
Tél.: 091 924 92 70 – Fax: 091 924 92 71
info@fosit.ch – www.fosit.ch



Fribourg-Solidaire – Fédération fribourgeoise de coopération internationale
Case postale 118 – 1709 Fribourg
Tél.: 026 400 08 34 – Fax: 026 400 08 32
info@fribourg-solidaire.ch – www.fribourg-solidaire.ch



Latitude 21 – Fédération neuchâtelaise de coopération au développement
Rue des Sablons 48 – 2000 Neuchâtel
Tél.: 032 552 02 55
info@latitude21.ch – www.latitude21.ch



Valais Solidaire – Fédération des ONG valaisannes de coopération
Avenue du Léman 3 – 1870 Monthey
Tél./Fax: 024 472 72 39
valais.solidaire@gmail.com – www.valaissolidaire.ch